

PRIME DE NUIT : LES OFFICIERS AUSSI !

Le 08 septembre 2020



ALORS QUE LES PLUS HAUTES AUTORITÉS DE L'ÉTAT ONT IMPULSÉ UNE REVALORISATION DU STATUT DES POLICIERS TRAVAILLANT LA NUIT, FORCE EST DE CONSTATER QUE LES OFFICIERS SEMBLENT INJUSTEMENT EXCLUS DU VERSEMENT DE CETTE PRIME.

**SYNERGIE-OFFICIERS DEMANDE QUE NOS COLLÈGUES
DE NUIT EN SOIENT EUX AUSSI BÉNÉFICIAIRES !**

La pénibilité de leur travail, liée aux conséquences souvent néfastes sur la santé et à la difficulté croissante des interventions de police la nuit, est incontestable.

Or, nos collègues sont, le plus souvent, les seuls, en tant qu'autorité, à gérer ces situations et à assurer le commandement des dispositifs.

Sur fond d'une baisse de l'ensemble des effectifs de nuit, le risque d'une désaffection à court terme pour ces fonctions n'est pas à exclure parmi les officiers.

**SYNERGIE-OFFICIERS EXIGE DE L'ADMINISTRATION UNE
ACTION CONCRÈTE ET RAPIDE POUR ASSURER À NOS
COLLÈGUES LA RECONNAISSANCE QUI LEUR EST DUE !**

Le Bureau National

SYNERGIE
OFFICIERS